

# Terres Audoises

LE MAGAZINE  
DE LA CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE L'AUDE

**P.4-5**  
Portrait de  
l'agriculture audoise

**P.10-11**  
Deux outils phares  
du Département

**P.27**  
L'Aude accélère les  
plantations d'arbres

**P.30-31**  
Se diversifier en agritourisme,  
pourquoi pas moi !

Mars 2023

**#7**



**P.18 DOSSIER**  
Cépages tolérants  
**ON Y CROIT !**

[aude.chambre-agriculture.fr](http://aude.chambre-agriculture.fr)



  
CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
AUDE

Cépages tolérants

**ON Y CROIT !**

LEVIER PROMETTEUR POUR  
RÉDUIRE L'USAGE DES INTRANTS

# Cépages tolérants : ON Y CROIT ! 🍇

Levier prometteur pour réduire l'usage des intrants

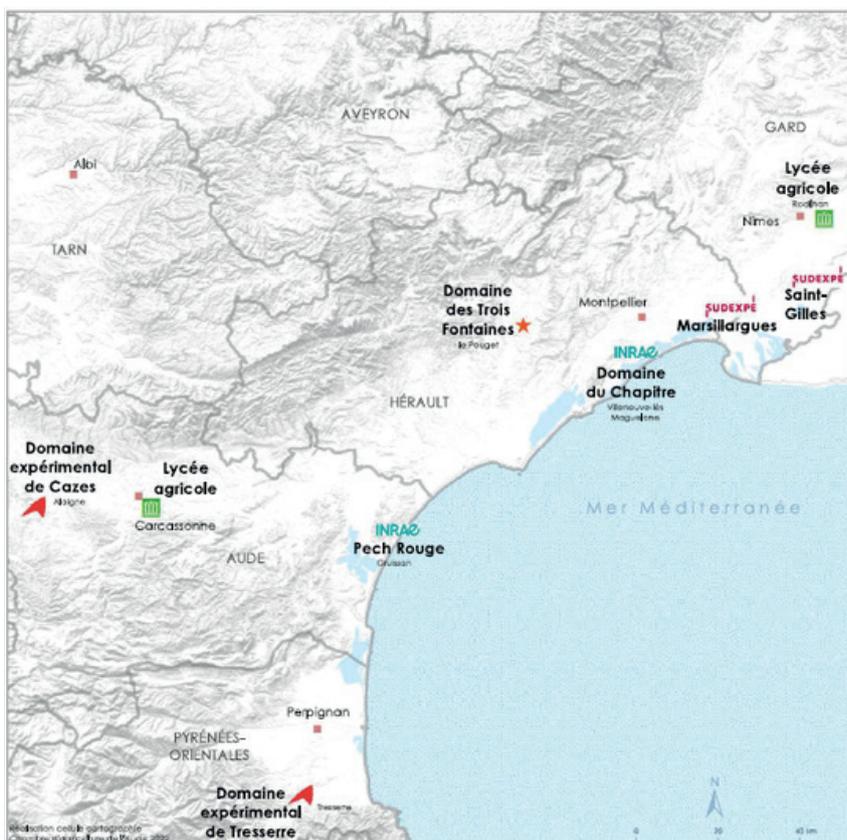
## Viticulture & Œnologie expérimentale

L'expérimentation sur les cépages tolérants aux maladies fongiques portent ses fruits sur le bassin Languedoc-Roussillon.

La collecte de références sur les cépages tolérants au mildiou et à l'oïdium, issus de croisements manuels entre une variété sauvage *Muscadinia rotundifolia* et des *Vitis vinifera*, se concrétise cette année avec des résultats plus qu'encourageants. Prometteur, ce matériel génétique innovant constitue un levier essentiel pour le déploiement de stratégies de lutte intégrée au sein des exploitations viticoles. L'implantation de ces cépages dans le vignoble mobilise une grande diversité d'acteurs du monde agricole, du producteur au consommateur, en passant par les réseaux de Recherche et Développement d'Occitanie.

### UN PEU D'HISTOIRE

En Europe, l'apparition des maladies fongiques à la fin du 19<sup>e</sup> siècle motive les premiers essais de croisements génétiques entre *Muscadinia rotundifolia*, variété sauvage et des variétés domestiquées (*V. vinifera*), locales et traditionnelles. Ces croisements génétiques, aussi appelés



Localisation des sites d'essais et acteurs engagés dans l'innovation variétale sur les cépages tolérants aux maladies fongiques de la vigne.

hybridations, sont réalisés à la main via la pollinisation des fleurs. Même si les premiers essais d'hybridations en Europe sont rapidement discrédités en raison d'une production de vins au goût "foxé", l'évolution du contexte socio-économique et environnemental est favorable à la poursuite des travaux de recherche sur ces variétés.

Le vignoble languedocien doit adapter son encépagement pour répondre aux attentes sociétales en matière de préservation de l'environnement. L'année 2022 nous l'aura montré, il est nécessaire d'agir rapidement pour s'adapter à des événements climatiques toujours plus extrêmes. L'innovation autour du matériel végétal propose une piste sérieuse pour

faire face aux enjeux de la transition agroécologique, dont l'adaptation au changement climatique et la réduction des intrants dans les systèmes de production.

### LES PREMIERS RÉSULTATS SONT LÀ !

Les viticulteurs du bassin Languedoc-Roussillon ont montré un fort intérêt pour les cépages tolérants aux maladies fongiques. Près de 200 ha ont été souscrits à un encépagement tolérant dans le cadre du nouveau plan collectif de restructuration proposé par le Comité Reconversion Qualitative Différée du vignoble (RQD). Malgré un marché restant encore à conquérir et un besoin croissant de collecter de nouvelles références pour les variétés inscrites récemment, les premiers résultats sont prometteurs.

>>>>

22

Variétés issues de la recherche allemande, suisse, italienne et française sont inscrites au classement français. Elles sont éligibles aux aides de restructuration du vignoble dans le Languedoc-Roussillon. 5 de ces variétés ont été introduites comme cépages secondaires au cahier des charges de l'IGP OC. Cette année, 5 nouvelles variétés ont intégré le catalogue français.

# LES VARIÉTÉS TOLÉRANTES INSCRITES AU CLASSEMENT ET CATALOGUE FRANÇAIS



**Institut de Freiburg et Geisenheim**  
Bronner B, Johanniter B, Muscaris B, Saphira B, Solaris B, Sauvignier gris, Cabernet Cortis N, Monach N, Prior N.



**Institut de génomique appliquée & Vivai Cooperativi Rauscedo (VCR)**  
Soreli B, Fleurtaï B.



**Agroscope Changins, Blattner**  
Cabernet blanc, Sauvignac B, Pinotin N.



**INRAe-IFV**  
RES DUR 1 : Floréal, Voltis, Artaban, Vidoc  
RES DUR 2

Avec l'aide de l'équipe de l'atelier Bois et Plants de Vigne, le Domaine de Cazes porte l'une des plus importantes collections de cépages différents en France avec 23 variétés traditionnelles, 8 variétés étrangères et 38 variétés tolérantes aux maladies dont 17 inscrites au classement français depuis 2017 et 4 depuis 2022. La conservation de ces collections de matériel végétal constitue un enjeu majeur du développement durable de l'agriculture audoise. La grande diversité génétique permet d'être plus réactif vis-à-vis des défis de demain, d'anticiper les nouvelles expérimentations à mener et in fine d'accompagner les agricultrices et les agriculteurs à la mise en œuvre de nouvelles pratiques, références technico-économiques à l'appui.

## APPRENDRE AUTREMENT À PRODUIRE AUTREMENT

C'est ainsi que la stratégie expérimentale des programmes de R&D ne se réfléchit plus autour de la réduction des produits phytosanitaires seuls, mais sur la réduction des intrants de manière générale (fertilisation, mécanisation, etc) afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique notamment. Si les indices de fréquence de traitement diminuent (70 à 85% d'indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires en moins), d'autres tendances très intéressantes technico-économiquement commencent à se vérifier. La réduction des traitements entraîne une diminution des interventions au champ pour un bilan carbone amélioré et des coûts de production en baisse.

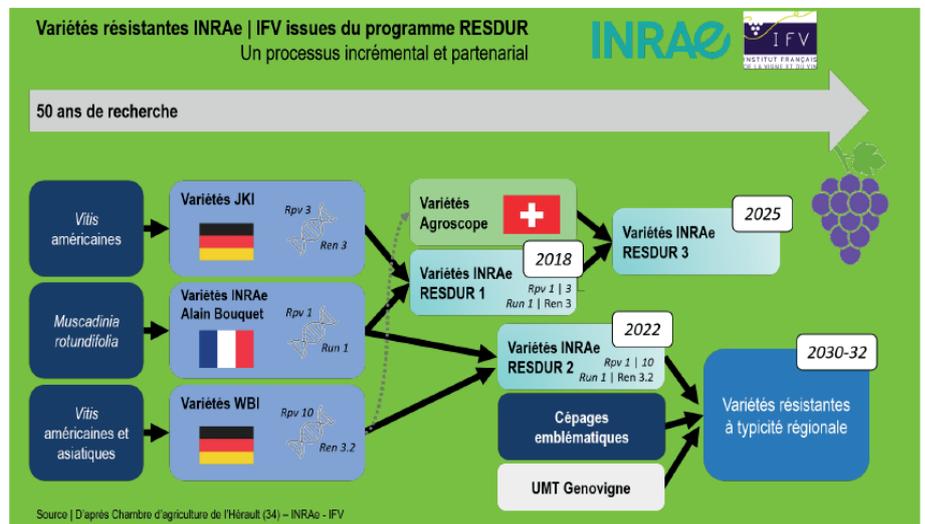
Ces résultats sont mis à jour chaque année par un travail d'observation qui se développe. Avec l'augmentation du nombre de parcelles de cépages tolérants, les références se renforcent et la transmission de connaissances autour de ce matériel innovant devient plus aisée. Ces deux dernières années, la Chambre d'agriculture de l'Aude a accueilli sur le site expérimental du Domaine de Cazes plus de 150 vignerons d'Occitanie et d'autres régions viticoles en leur offrant l'opportunité de se former, de déguster et d'observer les différentes variétés sur le terrain avec l'ambition de montrer la pertinence de s'engager dans ces démarches innovantes pour rassembler encore plus les professionnels de l'aval,

sans que le déploiement massif de ces variétés ne pourra pas se faire.

## L'INNOVATION VARIÉTALE, PENSER DE LA VIGNE À LA BOUTEILLE

Même si la recherche génétique progresse, il s'agit là des prémices de l'ère des variétés tolérantes. En France, les régions viticoles et les principales appellations suivent de près les programmes de recherche qui ont aussi pour objectif de conserver la typicité régionale des vins. L'inscription de 30 à 40 nouvelles variétés est attendue dans les 10 prochaines années. Certaines d'entre-elles devraient être plus tolérantes à d'autres maladies (black-rot) voire potentiellement mieux adaptées à la contrainte hydrique.

## 50 ANS DE RECHERCHE PARTENARIALE, DU BASSIN LANGUEDOC-ROUSSILLON À L'EUROPE



# PREMIERS RETOURS

## SUR LES VALEURS AGRONOMIQUES, TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

**Résistance.** L'ensemble des variétés tolérantes, qu'elles soient blanches ou noires, présente un niveau de tolérance à l'oïdium et au mildiou bien supérieur aux différents cépages traditionnels. Pour certaines variétés INRAe (Bouquets, RESDUR 1 et 2 inscrites au catalogue français), la tolérance est totale à l'oïdium.

**Rendement.** Le Chardonnay présente une production inférieure à l'ensemble des variétés tolérantes, qui pour certaines comme le Souvignier Gris, sont régulières dans la production (3,2 kg/cep sur 5 ans). Attention toutefois à certaines données issues des millésimes 2019 fortement impactés par la grêle avec des répercussions probables sur la récolte 2020, bien supérieure aux autres années.

**Phénologie.** Les maturités distinguent les variétés tolérantes en 3 groupes : très précoces, précoces, tardives. Concernant le

débourrement, les dates varient d'un cépage à l'autre et il est essentiel de le prendre en compte lors du choix de réencépagement.

Il s'agit là de résultats préliminaires à trouver plus en détail dans les publications techniques de l'équipe Innovation, Recherche & Développement de la CA11. Ces premiers retours concernent des données collectées sur des terroirs particuliers et il est donc encore nécessaire de collecter de la donnée pour obtenir des références plus robustes. Ils permettent toutefois d'avancer pas à pas et de réfléchir à de nouvelles études à réaliser : il ne faut pas négliger les fondamentaux et le matériel génétique ne constitue pas la seule réponse miracle. Les interactions entre cépages tolérants, choix du porte-greffe, ou encore conduite de la vigne doivent être considérées pour limiter les effets du changement climatique à court terme et révéler d'autres potentiels de ces variétés à plus long terme.



## TÉMOIGNAGE DE JEAN-MARIE SANTACREU



### L'EXPLOITATION EN BREF

- Située sur la commune de Sallèles d'Aude
- Viticulture, installation dans le cadre familial
- 50 ha dont 15 ha en agriculture biologique
- Ferme du réseau DEPHY, groupe Narbonnais animé par Sandra BENNAMANE
- Adhérent à l'union de coopératives de Foncalieu (350 000 hl)



© Jean-Marie Santacreu

aujourd'hui, il joue un rôle primordial avec sa capacité à mettre en marché des produits atypiques et novateurs. Par exemple, le rouge à petit degré (11,5°) a été très apprécié des plus jeunes !

### MOTIVATIONS ET AVANTAGES

Bien évidemment, notre première motivation est de faire mieux pour l'environnement et le voisinage. Vous imaginez les bénéfices : deux traitements au lieu de 12. On fait aussi des économies en réduisant l'usage des produits. Les interventions à la parcelle diminuent en nombre et nous gagnons du temps à valoriser pour autre chose. Cela nous permet de produire de manière plus qualitative et de nous différencier de la concurrence.

### MISE EN PRATIQUE ET POINTS DE VIGILANCE

Une grande technicité n'est pas forcément nécessaire, c'est même parfois plus simple à conduire qu'un cépage traditionnel ! Il est intéressant de combiner l'usage de ce matériel végétal en l'implantant sur des parcelles conduites en bio et celles qui se situent proches des habitations. Bien-sûr, nous suivons les recommandations de la R&D et pour éviter les contournements génétiques, nous maintenons les deux traitements à la floraison ainsi que celui de la flavescence.

Pour l'instant, la commercialisation est l'angle mort du développement des cépages tolérants aux maladies. Les gens ne connaissent pas très bien et s'orientent vers les cépages traditionnels qu'ils connaissent le mieux. Même parfois, ils croient que ce sont des OGM ! Il y a là un vrai travail de communication à mener sur le temps long pour faire comprendre que ça tient la route.

### PERSPECTIVES

Poursuivre les essais sur les cépages tolérants aux maladies et faire des tests sur différents modes de conduites de la vigne, en lien avec les travaux sur la taille mécanique notamment. La main-d'œuvre diminue et nous devons aussi nous adapter sur ce point : le fait que les cépages tolérants demandent moins d'interventions au champ, c'est prometteur. On cherche aussi à travailler sur l'adaptation au changement climatique avec des cépages plus tolérants à la sécheresse, tout un chantier !

### TRAJECTOIRE AXÉE SUR L'INNOVATION

Je me suis installé avec mon frère à la suite de notre père qui avait une fibre avant-gardiste. Ça vient peut-être de lui, mais nous avons toujours souhaité avoir un temps d'avance et ne pas attendre que les autres fassent les premiers pas. Par exemple, nous avons été les premiers à nous essayer à la taille mécanique. On a toujours été prêts à se louper pour progresser.

Au début des années 2000, nous avons recruté un ingénieur agronome - Gabriel Ruecht - dans le but de travailler à l'amélioration qualitative de nos vins. C'est grâce à lui que nous avons implanté nos premiers cépages tolérants aux maladies fongiques. Il ne s'agissait que de quelques rangées de Sauvignac, trois ou quatre, qui représentaient à peu près 300 souches. Ces premiers essais ont été fructueux :

à l'automne, tandis que nos Chardonnay n'avaient plus de feuilles, le Sauvignac était d'un vert éclatant !

Cela nous a donné envie de poursuivre cette piste et nous avons pu planter ½ ha de Vidoc dans le cadre d'une expérimentation en partenariat avec l'INRAe et Christophe Schneider notamment. Le support du groupement de Foncalieu a été essentiel pour nous mettre en réseau avec les autres acteurs du monde de la recherche et du développement, ce qui nous aide à produire des références locales. Par la suite, nous avons essayé le Souvignier gris, le Monarch, l'Artaban ou encore le Floréal.

L'implantation de ces parcelles ne donne pas lieu à des subventions ou à des primes. Pour planter ces parcelles expérimentales, Foncalieu nous a soutenus financièrement avec des avances. Encore

## Portrait d'élue

# EVELYNE GUILHEM



**Evelyne Guilhem, Vice-Présidente de la Chambre d'agriculture est agricultrice dans le Lauragais depuis 1995 et n'a eu de cesse, durant son parcours, de promouvoir la formation et la promotion du Métier d'agriculteur. Rencontre avec une femme de terrain.**

Fille et petite-fille d'agriculteurs, Evelyne ne pensait pas devenir agricultrice : elle s'orientait vers une carrière d'expert-comptable... mais elle rencontre son futur mari, Alain, agriculteur à Castelnaudary, et commence à travailler avec lui sur l'exploitation. Maman de Claire et Mathieu, elle reprend ses études à 30 ans afin d'obtenir la capacité agricole pour pouvoir s'installer en 1995 avec les aides sur une exploitation de 50 hectares qu'elle agrandira par la suite.

Evelyne s'oriente vers des cultures à forte valeur ajoutée, des productions de semences (carottes, betteraves, chicorée), de melons, d'oignons japonais. En 2016, Mathieu s'est installé, Alain a pris la retraite en 2019. Actuellement l'EARL est conduite par Evelyne et son fils sur 109 hectares pour deux familles : culture de diversification, spécialisation dans les oignons, le haricot de Castelnaudary, maïs semences, grandes cultures ; L'exploitation est irrigable en totalité avec une partie en bio et une réflexion HVE qui n'a pas encore abouti.

## EVELYNE GUILHEM, L'ÉLUE

A partir de 2000, Evelyne se fait « repérer » par le monde agricole. Elle enchaîne alors les mandats : FDSEA, Arterris, Passion Céréales, FNCUMA, adjointe à la Mairie de Castelnaudary. Elle occupe toujours un rôle en relation avec la formation et la promotion du Métier d'agriculteur mais aussi avec l'environnement et le développement durable.

## SON RÔLE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

### Répondre aux attentes du terrain

En 2013, Evelyne est élue à la Chambre d'agriculture et devient 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente aux côtés du Président Philippe Vergnes. Elle prend en charge la formation, l'emploi et la promotion des Métiers et est élue référente sur les Projets Alimentaires Territoriaux. Pour Evelyne, la formation est primordiale pour faire évoluer les compétences des agriculteurs mais également celles des conseillers de la Chambre. « *Il faut être en veille par rapport à tout ce dont nos agriculteurs vont avoir besoin* ».

### L'évolution passe par la formation

L'agriculteur doit produire mieux, il doit comprendre ce qui se passe au niveau de ses sols, de la biodiversité... il doit mieux mobiliser la ressource en eau. « *L'agriculture de demain va évoluer très vite* ». La Chambre d'agriculture doit répondre aux besoins des agriculteurs et les accompagner dans l'expertise, le choix, la prise en main des différentes solutions numériques, robotiques, et que ces innovations technologiques soient connues par le plus grand nombre. Le côté « futuriste » peut donner de l'attractivité à nos métiers et inciter les jeunes à se tourner vers l'agriculture.

L'agriculture  
de demain  
va évoluer  
très vite.



# Terres Audoises

Chambre d'agriculture de l'Aude  
ZA de Sautès à Trèbes  
11878 Carcassonne Cedex 9  
Tél : 04 68 11 79 79

[aude.chambre-agriculture.fr](http://aude.chambre-agriculture.fr)



Mars 2023  
#7



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
AUDE